

IMAGO

La publication trimestrielle du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire (CAUE) et de la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage (MATP)

N° 44

JANVIER 2009

Architecture industrielle

Entretiens : **Jacques Bodreau**
et **Philippe Musset**

Semaine de l'Architecture
du 30 mars au 3 avril 2009

Rencontres
de l'éco-construction
à la MATP

IMAGO N°44 Janvier 2009

La publication trimestrielle du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire (CAUE) et de la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage (MATP)

La construction de bâtiments d'activités illustre traditionnellement la vitalité économique d'une époque et la foi exprimée par les entrepreneurs dans la prospérité et le développement. C'est particulièrement vrai au temps de la révolution industrielle qui, au XIX^e siècle, a profondément marqué le paysage des villes et des villages en édifiant ce que l'on a appelé les "châteaux de l'industrie". L'usine elle-même était construite pour durer et signifier la valeur du travail et de la production. Souvent attenante, la résidence du patron marquait l'espace en qualifiant la hiérarchie sociale, "Maison de maître". Certaines utopies sont nées de cette situation en conduisant l'ordonnement architectural et urbain vers une organisation sociale adaptée ; ce fut le cas du familistère mis en œuvre par Jean-Baptiste GODIN à Guise et des nombreuses cités ouvrières promues par les entrepreneurs. Que reste-t-il aujourd'hui de ces ambitions magnifiques qui associaient les créativité architecturale, sociale et économique ? La construction industrielle n'est-elle pas aujourd'hui guidée par le seul imperium du process ? Existe-t-il encore une architecture industrielle ? Ce sont les questions auxquelles cherche à répondre le premier numéro d'IMAGO de cette nouvelle année que je souhaite à chacun paisible et heureuse.

Christian GAUDIN
Sénateur de Maine-et-Loire
Président du CAUE

RENDEZ-VOUS

LES 5^e RENCONTRES DU VÉGÉTAL

"Quelle qualité pour demain, quels moyens mettre en œuvre pour l'atteindre ?"

Dans les locaux du Centre d'Angers d'AGROCAMPUS OUEST - INHP
<http://rencontres-du-vegetal.agrocampus-ouest.fr>

Les 13 et 14 janvier 2009

SALON DU VÉGÉTAL

Rendez-vous du végétal et de l'horticulture

Parc des Expositions à Angers
www.salonduvegetal.com

Les 17-18 et 19 février 2009

PIERRE BESSON, Insight

L'univers de Pierre Besson est un monde d'images fabriquées, architectures et paysages fictifs insérés dans des caissons lumineux ou constructions reproduisant des architectures réelles à une échelle réduite.

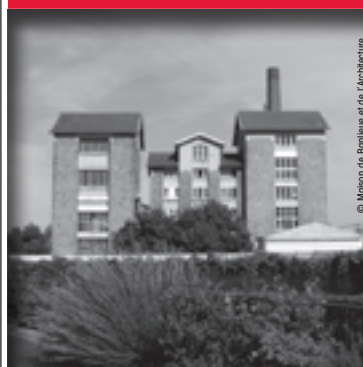
Exposition au Musée des Beaux Arts à Angers

Du 18 octobre au 15 février 2009

JEAN LURÇAT : TAPISSERIES (1940-1965)

Exposition au Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine - Angers

Jusqu'au 17 mai 2009



© Maison de Banlieue et de l'Architecture

"AUX FOURS ET AUX MOULINS"

Patrimoine industriel en Essonne à la maison de banlieue et de l'architecture à Athis-Mons

Jusqu'au 11 avril 2009

PROGRAMME MATP

CONFÉRENCES

Énergies et territoires : quels enjeux pour demain ?

Ingénieur civil des Ponts-et-Chaussées et urbaniste qualifié, Didier LENOIR est président du Comité de liaison des Énergies renouvelables. Parcours singulier de l'urbanisme aux énergies renouvelables pour le fondateur de l'AURA (Agende d'Urbanisme de la Région Angevine).
Jeudi 15 janvier 2009 à 18h30

Art contemporain et architecture organique : installation paysagère

L'artiste Marc BABARIT développe une recherche artistique fondée sur le travail in situ. Il recourt à l'agriculture, l'écologie, la photographie, l'architecture etc. pour révéler les lieux, souvent sans qualité sur lesquels il intervient.

Jeudi 19 février 2009 à 18h30

Le paysage : espace public et espace sensible

Directeur de recherches au CNRS (UMR Géographie-cités). Jean-Marc BESSE est membre du comité de rédaction des Carnets du paysage. Au cœur de ses interrogations : l'histoire des représentations du paysage, la perception de l'espace habité par l'homme.

Jeudi 19 mars 2009 à 18h30

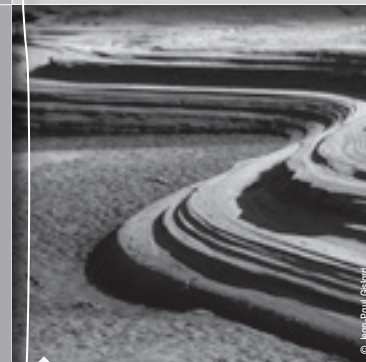
COURS D'ARCHITECTURE

à l'institut municipal de 18h30 à 20h

La maison à l'heure du formatage des goûts et des désirs

Jean-Louis VIOLEAU, sociologue, CNRS UMR 7136 AUS / ENSA Paris-Malaquais
Jeudi 8 janvier 2009

EXPOSITIONS



© Jean-Paul Gislard

Saisons en Loire, photographies de Jean-Paul Gislard

La Loire est par nature le fleuve des saisons. Jean-Paul Gislard donne à voir ces perpétuelles variances en captant la lumière ou en brouillant les pistes d'une approche photographique réinventée.
jusqu'au 25 janvier 2009

Densité et formes urbaines Exemples d'opérations d'habitat en métropole lilloise

Nouvelle organisation urbaine, typologie d'habitat variée, qualité des espaces publics et privés, l'exposition présente 20 expériences de la fin du XIX^e au début du XXI^e siècle en métropole lilloise.
Du 5 février au 29 mars 2009

La villa au XX^e siècle

Christophe BOUCHER, architecte au CAUE 44
Jeudi 12 mars 2009

www.matp-angers.eu

312 avenue René Gasnier
49100 ANGERS

tél. 02.41.22.99.99

courriel : contact@matp-angers.eu

Lieu d'exposition ouvert de lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le dimanche de 14h à 18h.

Semaine de l'architecture du 30 mars au 3 avril 2009

Pour la 13^e année, le CAUE, le CDDP de Maine-et-Loire et les architectes s'associent pour faire découvrir l'architecture contemporaine aux collégiens et lycéens de notre département.

Les réalisations proposées cette année offrent des programmes rares et variés.

Un programme culturel en lieu et place d'une église du XIX^e siècle avec la chapelle Saint-Georges-des-Gardes réalisée par l'agence Lahaye-Labatut ; une construction HQE dans un

contexte patrimonial fort avec la maison du PNR à Montsoreau conçue par l'agence nantaise Guinée Potin ; une école contemporaine avec l'école de Saint-Crespin-sur-Moine de l'Atelier la Maison rouge ; un équipement technique et ludique avec le centre aquatique de Doué-la-Fontaine réalisé par Forma 6. Enfin deux opérations urbaines, une reconversion de friche militaire avec la ZAC Desjardins à Angers et une opération de renouvellement urbain avec le quartier des Plaines à Trélazé. ■



ATELIERS DE LA FORME URBAINE

La mixité sociale et urbaine

La ville dispose de la diversité. La mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle, celles des usages, est une marque fondatrice de la qualité urbaine. Comment retrouver ce fondamental de la ville dans la conception des nouveaux quartiers ?
Mardi 27 janvier 2009 - 9h à 10h30

L'approche environnementale

La maîtrise des enjeux environnementaux est aujourd'hui au cœur de la commande urbaine, le nouveau quartier devant intégrer les différents paramètres d'un aménagement durable. Contraintes ou leviers utiles à la qualité de la forme urbaine ? Et si l'enjeu environnemental était une façon de mieux penser la ville ?
Mardi 24 février 2009 - 9h à 10h30

Le contexte patrimonial et paysager

L'extension de la ville ou du bourg est contextualisée. Le nouveau quartier participe d'un ensemble et s'inscrit en continuité de ce qui doit constituer un tissu cohérent. Le patrimoine bâti existant comme le paysage sont-ils des sources de composition impérieuses ? Continuité ou rupture ?
Mardi 24 mars 2009 - 9h à 10h30

Rencontres de l'éco-construction

Le cycle des Rencontres de l'éco-construction proposées par l'association Alisée avec le soutien du CAUE et de l'UNSA est maintenant bien entamé. Depuis septembre, tous les 2^e mardi de chaque mois de 20h30 à 22h00 à la MATP, un public de plus en plus nombreux vient y assister et réagir. Ouvertes à tous, ces rencontres qui se veulent interactives, font appel à une diversité d'intervenants. A travers le thème du Développement Durable appliqué au monde de la construction, les questions indissociables de la solidarité, de l'éco-

nomie et de l'environnement sont bien entendu développées. Mais la stratégie mise en place dans l'organisation de ce cycle vise principalement à aiguïser le discernement du consommateur que nous sommes tous : il s'agit avant tout de nous responsabiliser en nous informant et en nous permettant de prendre du recul face à la maîtrise d'usage dont chacun d'entre nous sommes investis... ■



© ALISÉE

VOYAGE

Lille : reconversions industrielles

Visites d'opérations, témoignages d'usagers, rencontres avec les acteurs - aménageurs, élus -, sont au menu de ce déplacement hivernal.
Du 26 au 28 février 2009

Épilogue

La dernière cheminée d'usine a disparu du paysage de l'agglomération angevine avec les démolitions perpétuées sur le site de la Manufacture d'allumettes de Trélazé, fin novembre. A l'exception des derniers chevalements du site ardoisier, l'histoire industrielle

de la ville a ainsi perdu un dernier témoignage, son ultime signal. C'est plus d'un siècle et demi de mémoire qui s'est brutalement évaporé comme si le patrimoine industriel n'avait ici que peu de sens. Un vrai regret pour l'identité plurielle de la ville. ■



© Corinne Fougier

Manufacture



Les "Anjou Actiparc" mis en place et aménagés aux différents coins stratégiques de notre département, ont amplifié l'effort produit depuis quarante ans pour le développement économique du Maine-et-Loire et l'équilibre de ses territoires. Les implantations industrielles sont ainsi nombreuses et parfois spectaculaires. Elles témoignent de la vitalité du développement local et s'inscrivent aussi dans le paysage avec l'impact des modes de production des constructions industrielles contemporaines où la part du process, de l'évolutivité et de l'intemporalité s'impose impérieusement. Il y a toujours eu une sorte de violence, parfois magnifique, dans l'irruption des bâtiments industriels et leur intégration dans le paysage. Elle est inhérente à la confrontation d'échelles déconcertantes et d'usages étrangers. Elle s'expose peut-être ici plus qu'ailleurs compte tenu de l'absence d'une tradition de la grande industrie. L'histoire industrielle de l'Anjou, pourtant bien riche et réelle, garde en mémoire une certaine domesticité dont les ouvrages monumentaux qui sortent de terre aujourd'hui s'affranchissent largement.

Qu'est do devenue

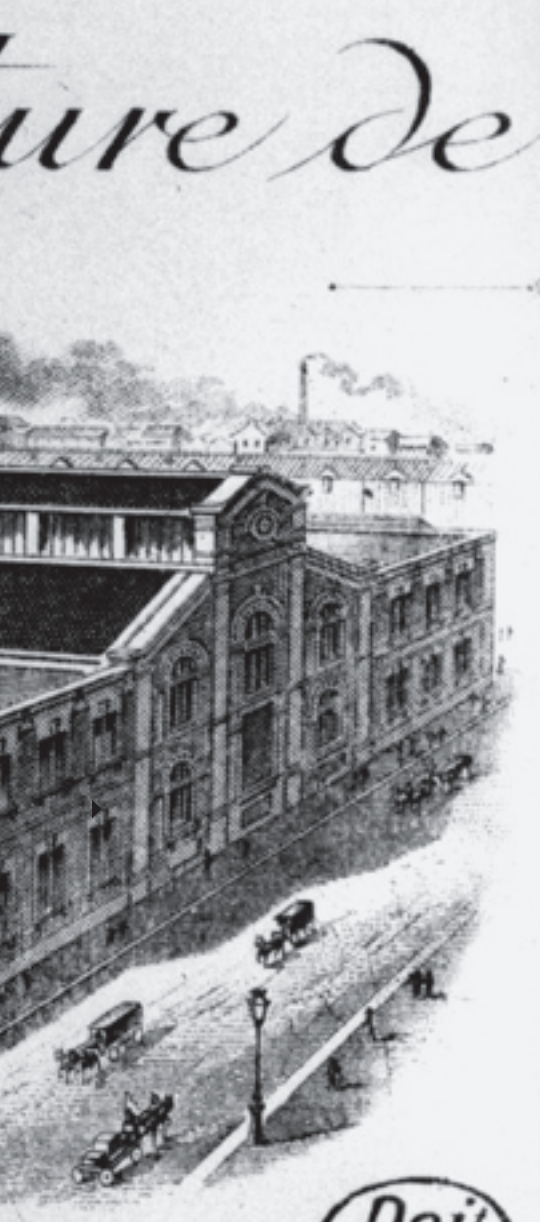
prise de bénéfices se substitue à la patiente capitalisation. Le temps court des nouveaux entrepreneurs, et surtout celui des investisseurs ou des fonds de pension, met ainsi en crise la traditionnelle temporalité de l'architecture.

Les mutations profondes du capitalisme que la crise financière de ces derniers mois met tragiquement en évidence, ne sont pas étrangères à l'évolution du mode de production de l'immobilier d'entreprise et de la place de l'architecture dans la conception des bâtiments industriels.

Avant l'explosion de « l'économie virtuelle » et la mondialisation des flux financiers, la propriété industrielle était familiale et s'inscrivait

dans une stratégie de développement patrimonial, l'usine ou l'atelier étant considéré comme un bien personnel, transmissible, comme l'était aussi, dans une certaine mesure, la fonction de chef d'entreprise ou de patron de l'industrie. Aujourd'hui, l'actionariat n'est plus dans la durée longue de la constitution d'un patrimoine familial mais dans la projection de dividendes rapides, mobilisables et performants. La

Cette évolution structurelle n'est pas la seule, il faut y ajouter le mode de production industrielle qui aujourd'hui s'inscrit, également, dans la volatilité des process. Ceux-ci ne participent plus de la durée mais de l'instantanéité du marché, conditionnés par les exigences de consommateurs toujours en quête de nouveautés et de renouvellement. Les maîtres mots de l'architecture industrielle sont aujourd'hui évolutivité et souplesse, plus le plateau est libre plus son ►



Coll. part.

« Les bâtiments industriels constituent la masse bâtie la plus importante et pour lesquels l'architecture est fortement tributaire d'un process complexe qui va imposer des configurations de surfaces, des gabarits de hauteur, de volume, des installations d'infrastructures et de superstructures tout en exigeant un degré d'évolutivité qui permet d'avoir des extensions et également des changements d'aménagement de process. Pour ce type de bâtiments, la part de liberté et de création architecturale se trouve naturellement réduite. »

Jean-Pierre UBERTELLI, responsable de l'atelier d'architecture de PSA Peugeot Citroën.

Usine Lafarge à Angers, 1883,
Alexandre Perdreau, architecte,
Fabrique de parapluies démolie
en 1986.



Coll. part.

nc l'architecture industrielle

► occupation est facile et transposable. Le rôle de l'architecte est de favoriser cette liberté, elle se traduit dans la prouesse de portées gigantesques, des milliers de mètres carrés devant être couverts sans l'entrave d'un seul poteau ou l'encombrement d'une seule descente fonctionnelle. Le rêve de l'entrepreneur tient à la disposition d'un contenant adaptable rapidement, au gré d'une commande toujours renouvelée ou d'une productivité toujours plus exigeante, la contrainte économique et la contrainte fonctionnelle pesant de façon déterminante. En aucun cas, un projet industriel ne peut être un projet fini, une composition architecturale figée et intangible. L'architecte est toujours obligé d'y revenir à la demande de l'industriel qui a be-

soin d'adaptations permanentes. Le bâtiment industriel est d'abord un outil dont l'objet est de faciliter au maximum la production, un outil au service du produit. D'abord une boîte, comode, fonctionnelle, modulable et extensible.

Cet assujettissement de la construction industrielle à la souveraineté du process et à la temporalité du produit répond-il définitivement, par l'affirmative, à la question posée de la fin de l'architecture industrielle ? Rien n'est moins sûr, même si les exemples sont nombreux de réponses littérales disposant autant de boîtes ou dans l'encombrement des entrées de ville. En effet, si le bâtiment industriel répond en

priorité à sa fonction productive, trois éléments nécessaires à son bon fonctionnement replacent la conception architecturale à son niveau d'exigence.

Il faut d'une part en effet considérer l'entreprise comme une communauté humaine et le bâtiment industriel comme un lieu de travail où les hommes vivent une part très importante de leur existence.

Il faut d'autre part s'attacher à l'image de l'entreprise et à la fonction représentative que constitue le bâtiment, vitrine et emblème affichés d'une marque ou d'une culture.

Il faut enfin comprendre le bâtiment industriel comme un outil particulièrement intéressé par la maîtrise de l'énergie et la haute qualité ►



◀ Usine Thierry Mugler à Saint-Barthélemy-d'Anjou (1993). Agence Babel, Elisabeth Douillet et Michel Seban, architectes.

CEMCAT (Centre Européen des Matériaux Composites Avancés pour le transport), projet réalisé dans le cadre du Pôle de compétitivité EMC2 à Laval (53). Agence Bodreau architecture.



« La question est aujourd'hui posée de savoir si les industriels éprouvent encore ce besoin de dire leur identité par l'architecture, ou si la généralisation de l'anonymat rend obsolète toute quête d'identité »

François BARRÉ, directeur de l'architecture et du patrimoine, 7 mai 1999, conclusion du Colloque de l'Institut Claude-Nicolas LEBOUX : « Y a-t-il une architecture industrielle contemporaine ? ».

► environnementale dans la mesure où la performance économique et la maîtrise des coûts sont des éléments fondateurs du projet.

L'architecture industrielle constitue un lieu de travail et, de ce fait, le cadre d'une communauté humaine. La littérature ou le cinéma ont fourni tant de pages ou de séquences exprimant la communauté de l'usine ou de l'atelier et l'actualité fourmille d'événements ou de crises illustrant l'attachement de cette communauté au lieu de la production. Il existe un sentiment d'appartenance nécessaire au bon fonctionnement et à la performance de l'outil de production comme à l'équilibre de la relation sociale. Et cette appartenance est d'autant plus forte que l'architecture industrielle intègre le confort et la qualité

d'usage dans son projet. Il en est ainsi de tout ce qui touche à l'organisation du travail, à sa sécurité, à la circulation des marchandises et des hommes, mais aussi au confort, c'est-à-dire à la qualité de l'éclairage naturel, à la protection acoustique, à la disposition de lieux de repos, de rencontres ou de communication, au traitement des espaces extérieurs. La conception architecturale reprend ses droits à ce niveau et, au-delà de ce que le process impose, apporte la dimension d'humanité indispensable au bon fonctionnement de ce qui n'est pas qu'un outil, qu'une machine sophistiquée et autonome. Le bâtiment industriel n'est pas un équipement manufacturé, il est un lieu de vie, de relations et de mémoire.

Le bâtiment industriel véhicule également une image et cette image, au-delà de la technicité maîtrisée, seule l'architecture peut l'offrir, seul l'architecte peut la concevoir, elle est partie prenante du projet, à la hauteur de ce qu'en exige le maître de l'ouvrage et de ce qu'exprime son programme.

L'image peut aussi se traduire dans la littéralité du message publicitaire, celle du design qui ►



Centre commercial, basé à La Séguinière, regroupant 33 boutiques sur un site dont l'architecture, articulée autour d'un vaste patio, signée Jean-Michel Wilmotte, s'inspire des usines textiles de la région.

[RECTO]

« *L'architecture industrielle est un formidable champ d'innovation, un laboratoire d'idées et d'expérimentation qui se propagent ensuite dans les autres champs d'activités.* »



Jacques BODREAU, architecte, gérant de l'agence Bodreau Architecture revient sur les spécificités du projet d'architecture industrielle et les nouveaux enjeux du développement durable.

Imago < Quelles sont les évolutions de la demande des industriels depuis 15 ans ?

J.B. < L'évolution la plus notable concerne la notion de maîtrise globale du projet. Le maître d'ouvrage industriel veut un interlocuteur capable de maîtriser l'ensemble des questions, architecturales, techniques ou économiques. Cela suppose une implication forte en amont sur la formalisation du programme doublée d'une implication en aval relative à la maîtrise des délais et des coûts de réalisation. Il faut s'engager sur un respect strict de ces objectifs. On parle de management de projet. Une équipe de projet pilotée par un chef de projet qui sera l'interlocuteur unique de A à Z est mise à disposition de l'industriel.

I < Comment l'architecte parvient-il à apporter une plus-value dans une commande, le plus souvent dictée par des contraintes techniques et économiques, auxquelles s'ajoute aussi l'urgence ?

J.B. < Nombre d'industriels n'imagineraient pas confier une opération sans l'intervention d'un architecte pour deux raisons. La première est le bien-être au travail. Les clients d'aujourd'hui ont un objectif qui va bien au-delà de l'outil de travail, ils sont attentifs à la cohésion de l'entreprise qui passe notamment par le bien-être au travail. Il y a donc une réflexion sur les espaces de travail, les lieux de détente, les vestiaires etc.

En second lieu, les industriels ont la volonté de s'intégrer dans leur territoire dans le cadre d'une démarche globale qui associe leur image, leur implantation, l'organisation par rapport à leur environnement social et géographique.

I < Cette approche n'est-elle pas contrecarrée par l'implantation des entreprises dans des zones industrielles ?

J.B. < On devrait attacher plus d'importance à la qualité de ces zones industrielles dont le nom même est chargé d'une connotation négative.

Les pays du Nord ont fait des efforts dans la création de leurs parcs industriels en travaillant sur la qualité de l'environnement grâce à des cahiers des charges exigeants.

Si l'implantation dans une zone dédiée apparaît au départ comme une contrainte elle se révèle rapidement un atout dans le cas d'une zone de qualité. Le succès du Parc de la Plaine de l'Ain, près de Lyon le prouve. Près de 100 entreprises se sont installées dans ce parc industriel au cahier des charges précis

sur la qualité paysagère, l'implantation des bâtiments.

La France a pris du retard par rapport à ses voisins européens. La qualité de la construction a souvent primé, or le contenant et le contenu sont aussi importants.

I < Les industriels sont-ils des maîtres d'ouvrage particuliers ?

J.B. < La qualité des industriels est leur réactivité. Ils sont eux-mêmes dans une obligation de réactivité par rapport à leur propre marché. Ils nous apprennent cette capacité à réagir vite. Il faut d'ailleurs accepter de défaire ce que l'on a conçu la veille. Ils ont une culture de la réactivité, une écoute et une faculté d'adaptation rares.

I < Dès le XIX^e, des modes constructifs et des matériaux caractérisent l'architecture industrielle. Ces derniers ont bien évidemment changé, en quoi représentent-ils des atouts ou des contraintes ?

J.B. < L'architecture industrielle est un formidable champ d'innovation, un laboratoire d'idées et d'expérimentation qui se propagent ensuite dans les autres champs d'activités.

Par exemple, la maintenance ou la sécurité, préoccupations venues de l'industrie, sont maintenant intégrées aux programmes tertiaires et commerciaux ou dans les équipements publics.

I < Les préoccupations liées au développement durable ne constituent-elles pas une opportunité pour les architectes d'investir encore davantage le champ de l'architecture industrielle ?

J.B. < La démarche de développement durable aura un impact fort sur l'architecture industrielle. Tout d'abord par leur rôle social, les entreprises s'obligent à développer un ancrage dans le territoire porteur d'une valeur ajoutée et non de nuisances. D'autre part, l'industriel doit répondre aux nouvelles exigences environnementales — dont l'impact du bâtiment de production — pour un consommateur très informé.

Les grands groupes industriels, sous la pression des consommateurs, ont intégré ces considérations depuis longtemps. Mais avec le Grenelle de l'Environnement, cette préoccupation s'est diffusée auprès des PME. Ces considérations DD doivent être intégrées au plus tôt dans la phase de programmation. Pour des PME, l'enjeu du DD légitime le recours à l'architecte qui est le garant de la synthèse équilibrée du projet. ■



[VERSO]



Philippe MUSSET, délégué général du Comité d'expansion économique de Maine-et-Loire est le témoin des changements de pratiques des industriels à l'égard de la construction de leurs bâtiments depuis quelques années.

Imago : Quelles sont les évolutions qui marquent l'architecture industrielle depuis quelques années ?

Ph. M < On constate une grande évolution dans l'immobilier d'entreprise depuis 20 ans. Cet investissement était à l'époque banalisé et considéré comme un coût incontournable pour abriter l'outil de production.

Le chef d'entreprise faisait alors un investissement de proximité par rapport à son domicile dans une commune, et agrandissait au fur et à mesure des besoins.

Or depuis 15 ans, on constate une nette évolution dans l'approche des chefs d'entreprise. L'immobilier participe aujourd'hui pleinement à la stratégie de l'entreprise.

Cette tendance s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord le bâtiment industriel est devenu un vecteur d'image, il traduit la performance de l'entreprise dans son secteur. L'entreprise reçoit beaucoup plus ses partenaires, ses clients, ses fournisseurs, les flux de personnes se sont multipliés. Le site industriel est donc devenu la "vitrine" de l'entreprise.

En second lieu, les chefs d'entreprise se préoccupent, pour des raisons diverses, davantage qu'auparavant du cadre de travail de leurs salariés. Pour qu'une entreprise soit performante, elle doit offrir des conditions de travail optimales. Les chefs d'entreprises sont donc très attentifs à l'organisation et à la qualité des espaces de travail (lieux de production ou bureaux).

Cette attention particulière à la qualité visuelle et à l'agencement ne représente pas nécessairement un surcoût. Il faut ici saluer les efforts de conception faits par les architectes depuis une dizaine d'années. D'ailleurs si les petites surfaces de production échappent parfois au recours à un architecte, à partir de 1 000 m², les industriels font le plus souvent appel à un professionnel de l'architecture pour concevoir leurs bâtiments.

Enfin, la prise de conscience générale des enjeux environnementaux génère aussi une demande plus exigeante de la part des industriels. On peut ainsi citer l'exemple de Saint-Gobain avec l'usine Isover de Chemillé en cours de construction selon les normes Haute Qualité Environnementale.

I < Depuis longtemps, les pays anglosaxons et scandinaves ont misé sur la qualité des parcs industriels. La création des Anjou Actiparc s'inscrit dans cette démarche qualitative des zones industrielles. Pouvez-vous en rappeler les principes ?

Ph. M < La politique départementale s'inscrit dans cette prise de conscience générale des enjeux environnementaux. Les industriels souhaitent s'installer dans des zones de qualité et les élus ont parfaitement intégré cette orientation.

Les Anjou Actiparc répondent à cette demande en s'engageant sur 5 points. Ils sont situés à proximité de voies rapides dans des espaces paysagers et dans le respect de l'environnement. Ils bénéficient également de services de proximité et d'un accès au réseau très haut débit MELISA.

I < Les process industriels évoluent très vite, quelle est leur incidence sur l'architecture industrielle ?

Ph. M < Le bâtiment se construit bien évidemment autour du process industriel qui conditionne sa taille et sa forme. Les architectes ont beaucoup travaillé sur cette question et on arrive ainsi à des ensembles architecturaux véritablement sur mesure et adaptés à chaque métier. A titre d'exemples, le bâtiment Longchamp de Segré, la nouvelle usine Brioche Pasquier de Brissac ou encore l'unité de production Wienerberger à Durtal.

I < Les bâtiments industriels participent-ils, au même titre que les compétences ou le capital financier, au patrimoine de l'entreprise ?

Ph. M < Les bâtiments industriels font sans aucun doute partie du patrimoine de l'entreprise. En effet, des bâtiments banalisés et peu entretenus représentent en cas de transmission un handicap pour le repreneur et le plus souvent une moins-value pour le vendeur. En revanche, des bâtiments aux normes HQE dans un environnement privilégié apporteront une plus-value certaine.

En conclusion, la qualité de l'immobilier industriel est un élément de valorisation de l'entreprise qui a également des impacts positifs sur l'environnement économique de proximité. ■

► Au-delà de ces considérations cosmétiques, on peut y apprécier plus simplement la valeur de la vêtue comme élément constitutif de l'esthétique architecturale, comme médiateur de l'outil industriel vis-à-vis de l'extérieur, dans la mise en relation positive entre le bâtiment et l'espace public.

La dimension nocturne de la représentation architecturale est également importante dans la mesure où, contrairement à un bâtiment public, l'architecture industrielle est vivante 24 heures sur 24, l'activité y étant soit permanente soit rythmée par l'arrivée et le départ des hommes qui, dès l'automne et jusqu'au printemps, rentrent ou sortent nuitamment de leur outil de travail. La conception architecturale et l'image de l'entreprise intègrent ainsi cet effet de nuit par le confort et la mise en scène lumineuse.

Le bâtiment industriel intègre enfin la dynamique du développement durable et, là encore, l'importance du projet architectural est déterminante. Cette adhésion à l'approche environnementale est liée aux considérations objectives induites par la nécessité : nécessité économique et financière de la performance énergétique ou du traitement maîtrisé de l'eau, nécessité citoyenne de l'intégration paysagère ou urbaine, nécessité sociale de la qualité d'usage et de l'optimisation des conditions de travail.

Dans ce sens, l'architecture industrielle intègre nécessairement la démarche HQE et les principes labellisés des procédures Qualité. La maîtrise architecturale s'en trouve confortée comme doit également l'être, au-delà des mises en œuvre modélisées participant de la seule ingénierie industrielle, la relation privilégiée entre l'entrepreneur et l'architecte.

L'architecture industrielle peut décliner l'ensemble des cibles d'une approche durable soucieuse de la santé de ceux qui y travaillent ►



« Pour qu'une entreprise soit performante, elle doit offrir de bonnes conditions de travail à ses employés. Les chefs d'entreprises sont donc très attentifs à l'organisation et à la qualité des espaces de travail – lieux de production ou bureaux –. »



► comme de la gestion environnementale de ses effluents aériens ou aquatiques. Ces éléments de compositions participent d'une architecture maîtrisée dont la valeur est susceptible de s'imposer, y compris aux exigences du process.

Cette approche environnementale concerne en premier lieu l'implantation de l'établissement et son éventuelle contribution à la mixité urbaine, même si cette dimension est contrariée depuis un demi-siècle par la "culture du zoning" qui suppose l'implantation dans des secteurs réservés à l'activité. La mixité urbaine est pourtant une valeur du développement durable.

Elle intègre, au stade de la conception architecturale, l'utilisation de matériaux faiblement impactants, l'éventuelle réversibilité des constructions (pratiques largement assurées en Suisse notamment), la qualité de l'éclairage naturel (déterminante pour la santé de ceux qui tra-

vailent), la maîtrise de l'énergie et des rejets de CO² dans l'atmosphère, le traitement des eaux usées, l'optimisation de la ventilation des espaces, la gestion des déchets, la communication transparente vers les personnels et les clients. Ce dispositif ne participe pas d'une utopie sociale mais, au contraire, d'un projet économique pertinent et finalement incontournable au regard des enjeux planétaires.

Il existe donc bien une architecture industrielle et celle-ci est indispensable. C'est peut-être même ce temps de la construction du bâtiment industriel qui est le plus propice à l'expression du projet architectural et de la déclinaison de ses dimensions sociale, médiatique et environnementale. Si l'industrie et, d'une façon gé-

nérale, l'activité productive font avancer les modes de fonctionnement collectifs et la qualité du "vivre ensemble", puisqu'elles sont sources de progrès et de prospérité, il est clair que l'architecture participe et conditionne largement cette avancée essentielle.

Mais l'avenir de cet idéal n'est pas acquis et le risque est grand de voir se généraliser, dans toutes les régions du monde et quelles que soient les cultures, une architecture industrielle déclinée par fonction exclusive. Celle du siège social, architecture institutionnelle et ostentatoire, parfois belle et émouvante mais généralement soumise au style international. Celle de l'usine ou de la fabrique seulement soucieuse de modularité et de fonctionnalité. Celle du réseau avec une architecture faite seulement de signes et de communication. Trois strates échappant à toute considération humaniste, à toute culture de l'altérité et seulement attachées au marché.

Alors seulement sonnerait le glas sur l'architecture industrielle. ■

BL

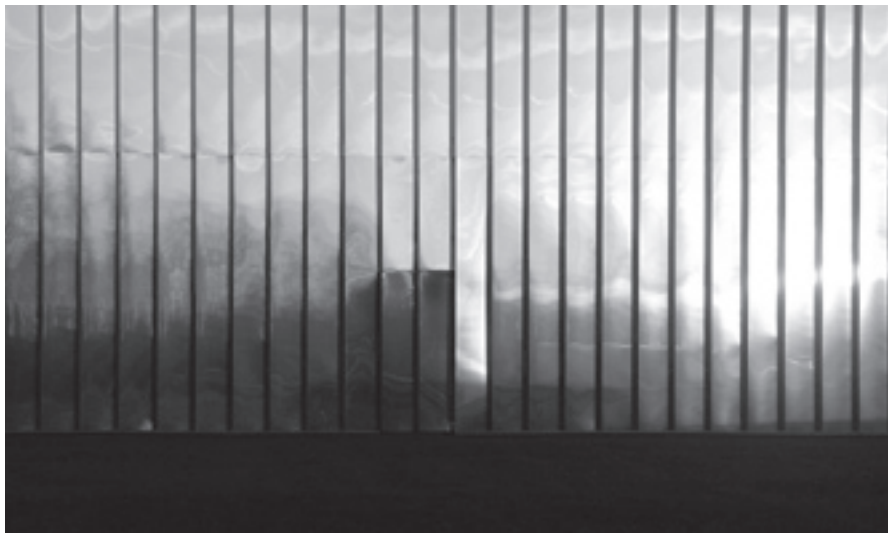


Extension de la fabrique de fenêtres G. Baumgartner AG

Hagendorn, canton de Zoug, Suisse.
Architecture : Niklaus Graber et Christoph Steiger,
architectes EPF SIA BSA, Lucerne.
Architecte paysagiste : Stephan Koepfli, ETS BSLA, Lucerne.

Opération ayant obtenu une distinction de la SIA (société suisse des ingénieurs et architectes) dans le cadre de "Regards-Umsicht-Sguard" pour des travaux tournés vers l'avenir. Projet intégrant la végétalisation du toit et de la façade, l'utilisation du recyclage dans la réalisation du bâtiment et la production d'énergie.

LIEU	Usine Aplx, Le Cellier (Loire-Atlantique)
MAITRE D'OUVRAGE	Aplx SA Paris
MAITRE D'OEUVRE	Dominique PERRAULT, architecte, Guy MORISSEAU, directeur technique, Gaëlle LAURIOT-PRÉVOST, directeur artistique
PROGRAMME	Construction d'une usine de production d'autoagrippants sur le site de la zone artisanale de la commune du Cellier en Loire-Atlantique, en bordure de la RN23.
CALENDRIER	oct. 1997 - Début des études mai 1999 - Livraison du bâtiment après un an de travaux
SURFACE	29 900 m² de SHON sur un terrain de 145.000 m² <ul style="list-style-type: none"> • 5 ateliers de 2 400 à 5 600 m² • Bureaux et administration : 1 600 m² • Cafétéria et restaurant : 400 m² • Quai d'expédition et de livraison : 11 postes • Un module technique de 600 m² • 3 patios de 800 m² répartis dans l'usine • 1 parking de 190 places
COÛT (valeur 1999)	13 millions d'euros



CALLE de Loire-Atlantique

Une longue façade linéaire et lisse accompagne l'usager de la RN23 qui découvre sans aucune brutalité l'usine et son volume de 300 mètres de long. Le reflet champêtre qu'offre l'inox plissé et poli comme un miroir, apparaît comme une signature, à la fois précieuse et discrète. Elle participe à une communion entre le bâtiment et le paysage, à une relation évidente avec l'environnement et ses variations journalières. A l'arrière, la façade plus découpée distribue le bâtiment autour d'une longue rue intérieure qu'éclairent trois patios

formant autant de jardins intérieurs. La flexibilité de l'ensemble suppose des extensions à venir ou des modifications d'agencement faciles. Les équipements de stockage, les cheminées d'évacuation des fumées et autres superstructures techniques participent de la composition d'ensemble, ne serait-ce que par l'usage de matériaux cohérents. La lumière est partout généreuse. L'usine APLIX est un emblème réunissant avec une grande simplicité apparente, la contradiction des fonctions constituant l'architecture industrielle. ■

Architect



▲ Plan masse



1 Façade d'entrée



2 Façade principale sur RN23



3 Façade sud



4 Façade nord

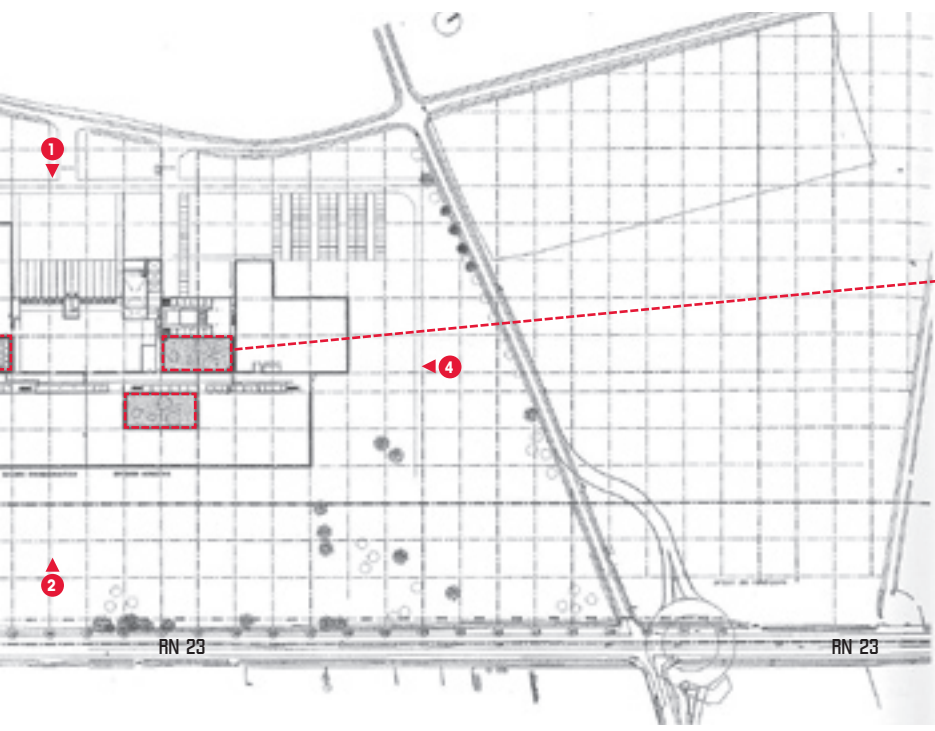
0 40 m



PANORAMA

CAUE de Loire-Atlantique

ure Plastique



Un des trois patios formant autant de jardins intérieurs et apportant la lumière dans l'usine grâce à ces parois de verre.

CAUE de Loire-Atlantique



CAUE de Loire-Atlantique

